



PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : vendredi 05 septembre 2025

Président : Stéphane VANNUCCI

Vice-présidents :

- Johan LUIGGI
- Jacques COLOMBANI
- Jerome SANTUCCI

Secrétaire général : Alain MOSCONI

Secrétaire général adjoint : Charles BENEDETTI

Trésorier : Stéphane ZANETTACCI

**Membres : Antoine ANDREANI – Cédric PELE — Guillaume FRANCHI –
Jean Laurent FABREGUES – Jean Marc NICOLAI — Philippe PAOLI -**

**Excusé (s) : Dominique POGGI – Johanna MEI – Antoine EMMANUELLI-
Pascal PAOLI - Frédéric MONTANARO - Louis POGGI**

Assiste(nt) : SALADINI David (Directeur) – Pierre FONTANA (CTR)

Approbation du procès-verbal du 03 mars 2025 :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 1er juillet 2025

Civilités :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- M. Robert GRAZIANI arbitre de la LCF, ancien dirigeant du SCB et membre de l'UNAF
- Mme. France ANDARELLI ancienne dirigeante de l'AS Costa-Verde
- Mme. Antoinette BATISTINI ancienne membre de l'ACA
- M. Jean COMITI ancien joueur de l'AS Alta Rocca
- M. Michel ROMAIN ancien membre du SCB
- M. Georges CAU
- M. Pascal RISTERUCCI ancien membre de SP Bocognano
- M. Claude MARI ancien membre du SCB

Informations locales et nationales :

- FFF → Rentrée du foot à Borgo le 08 octobre
- FFF → Relégations N2 et N3 2025/2026 seul le moins bon 14ème, les 15ème et 16ème seront relégués
- FFF → Commission fédérale du bénévolat entrée de Sandra GARDELLA
- FFF → Séminaire de Lyon 23 et 24 septembre
- FFF → Séminaire FAFA et Commission des terrains à Clairefontaine les 9 et 10 octobre
- FAFA → Enveloppe complète de 100K€ sur la saison
- FFF → Statut de l'arbitrage
- LCF → Futsal et décision commission d'appel
- Fête du sport → stand arbitre Mathieu DELALOY
- LCF → participation « un sport pour tous » : Nicolas GAGLIARDI et Anthony COLINET

Affaire A.C. Ajaccio :

Le comité directeur de la ligue prend connaissance du dossier estival du club de l'ACA, et rappelle que :

- La FIFA a interdit l'AC Ajaccio, de recrutement de nouveaux joueurs durant 3 périodes de mercato
- La commission fédérale de contrôle des clubs du 13 août 2025 a prononcé l'exclusion des compétitions nationales de l'AC Ajaccien ACA Football au titre de la saison 2025-2026 ;
- L'association AC Ajaccio n°500765, a saisi le COMEX de la FFF le 20 août 2025, pour une mise en application de l'article 234 des règlements généraux ;

- Le Comité Exécutif de la FFF, en date du 29 août 2025, a décidé d'affecter les droits sportifs du club au bénéfice de l'Association ATHLETIC CLUB AJACCIEN ACA FOOTBALL de la manière suivante :
 - S'agissant des équipes de jeunes du club jusqu'aux U16 : maintien en l'état des droits sportifs qu'elles ont acquis à l'issue de la saison 2024/2025,
 - S'agissant des équipes seniors, mise à disposition auprès de la Ligue Corse de Football qui a entière liberté pour fixer leur intégration dans les championnats régionaux avec toutefois interdiction de placer l'équipe 1 Senior au-dessus Championnat de Régional 2.

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion entre des membres du bureau du comité directeur et des futurs dirigeants du club de l'AC Ajaccio, décide à l'unanimité l'intégration de l'association AC Ajaccio au niveau sénior régional 2.

Embauches :

- Le comité directeur accueille deux nouvelles recrues dans son effectif :
 - Mathieu DELALOY en tant que Conseillé Technique Arbitrage
 - Simon BARALLINI en apprentissage en vue d'intégrer l'équipe des conseillés techniques de la LCF

Le comité directeur leur souhaite la bienvenue.

- Le comité directeur valide l'ouverture d'un poste pour préparer un futur départ en retraite, charge le directeur d'organiser l'appel à candidature et validera un groupe de travail qui les étudiera.

Réunion CDC - LCF :

Des membres du bureau ont été reçu par la nouvelle conseillère au sport de la Collectivité De Corse, Anne-Laure SANTUCCI. La réunion a été très constructive et le travail effectué a permis de consolider les partenariats existants et devrait déboucher sur de nouveaux partenariats durables et solides entre la CDC et la LCF.

Assemblée Générale 2025 :

Le Comité Directeur fixe la prochaine Assemblée Générale au 15 novembre 2025 à Porto-Vecchio.

Le CD examinera lors d'une prochaine réunion les différentes propositions de modifications règlementaires.

Réunion Comité Directeur - Commissions :

Le Comité Directeur demande aux présidents des commissions, ainsi qu'aux membres le désirant, de venir au siège de la LCF pour une réunion avec les membres du CD qui seront présents, le 30 octobre et le 1er novembre prochain.

Les horaires seront envoyés aux présidents de commissions rapidement.

Réunion ESCCOM - LCF :

Des membres du CD se sont déplacés à Nice pour rencontrer les dirigeants d'ESCCOM partenaire de la LCF depuis 2024 sur le championnat de régional 1. Cette réunion a permis de prolonger le partenariat pour 3 saisons. Celui-ci se terminera en juin 2028.

Réunion Ligue Corse – Ligue de Méditerranée :

Des membres du CD ont rencontré le président de la Ligue de Méditerranée afin de mettre en place les bases d'un partenariat entre les deux ligues, pour convenir de plusieurs échanges d'arbitres au cours de la saison 2025-2026. Les deux CRA devront convenir d'un calendrier et d'un fonctionnement pour finaliser cet accord et permettre à nos arbitres respectifs de s'améliorer et de connaître d'autres championnats.

R1 ESCCOM et R2 en live :

Le CD rappelle que lors de cette saison 2025-2026, les 2 championnats seniors R1 ESCCOM et R2 seront diffusés en direct sur la plateforme « Champ's ».

Il est aussi rappelé aux clubs leur obligation de mettre en place les moyens techniques pour faciliter la diffusion, notamment l'accès à internet.

Médias locaux - LCF :

Après réception de l'ensemble des principaux médias de l'île, la commission de communication de la LCF présente au CD les différentes demandes des médias. Le CD valide un fonctionnement ainsi que les conventions qui seront proposées aux médias.

Point Technique :

DAP

- Elaboration des différents calendriers jeunes
- Participation « rentrée sport pour tous » 6 et 7 septembre Sarrola (anthony colinet)
- Mise en place des plateaux du grand Bastia et Ajaccio, Plaine ?
- Réunion et mise en place du « premier foot à l'école » avec les CPD, CPC et délégué USEP le jeudi 28 Aout à Ajaccio.
- Réunion de secteur des éducateurs U13.
- PPF
- Rentrée du Pôle Espoirs saison 2025/26
- Participation à la création d'un championnat seniors National futsal féminin « possibilité d'accession direct !!! au championnat national si championnat à 8 équipes minimum ?
- Création d'un championnat U19 National futsal féminin ?

FORMATION

- Diffusion du prévisionnel formation 2025/26
- Annulation de la formation BMF en apprentissage « ACA »

DIVERS

- Retour Séminaire DTN/DTR à Clairefontaine du 26 et 27 Aout.

- Gestion des stocks équipements garage ?
 - Commande équipements des sections Sportives Scolaire (option) ?
 - Renouvellement équipements ETR
 - Commande fanions LCF
- Commandes (survêtements + tee shirt + Gourdes) des Inter Ligues

Questions diverses :

- IR2F → Travail sur la mise en place d'autres formations au sein de la LCF
- Outils RH et comptable → demande de rendez-vous avec la CITEC pour examiner les besoins de la LCF
- Positionnement phases finales saison 2025-2026
- Le CD donne pouvoir au président pour les discussions concernant une possible location de locaux au CSJC
- Le CD valide l'augmentation des tickets restaurants à 12,10€
- Indemnité Antoine PIREDDU → le CD valide la position du bureau d'ajouter 300€ supplémentaire à l'indemnité mensuelle d'Antoine PIREDDU
- Validation des ententes et statut rural :
 - Ententes, le Comité Directeur valide les demandes suivantes :
 - AS Antisanti-Vezzani en sénior → validée
 - AS Antisanti-Vezzani et Ghisonaccia-Prunelli U6-U9 → validée club porteur AS Antisanti-Vezzani
 - FC U Niolu et Gallia Lucciana en U6/U7 et U8-U9 → validée club porteur le FC U Niolu
 - UMSR et FC Ponte-Leccia Morosaglia U16 R2 → validée club porteur FC Ponte-Leccia Morosaglia
 - AS Rocca Taravu et Jeunesse Sportive du Vazzio en sénior féminine → validée
 - FC Balagne et UMSR U16 R2 → validée, l'équipe ne pourra pas être comptabilisée pour le statu des jeunes
 - Statut Rural, le Comité Directeur valide les demandes suivantes :
 - Demande de CAPI CORSU : accordée
 - Demande de VEZZANI : accordée
 - Demande de L'AS. ANTISANTI : accordée
 - Demande du NIOLU : accordée
 - Demande de l'AS. CARGESE : accordée
 - Demande de CALENZANA : accordée
 - Demande de PONTE LECCIA MOROSAGLIA : accordée
- Commission Futsal : calendrier général 2025-2026 → validé
- Coupe de Corse et Challenge U13 : Le Comité Directeur valide la proposition de la commission des jeunes de création de la compétition coupe de Corse U13, demande à la commission de venir le 1^{er} octobre afin d'échanger avec le CD sur les différentes procédures entre les commissions et le CD.

Courriers :

- Courrier FFF terrain CSJC + réponse CdC
- José PETTINATO :
 - Démission de la CRTIS → validée
 - Candidature C. des finances → validée
- Commission des statuts et règlements : demande d'intégration de :
 - Joseph BONAVITA → validée
 - Vincent BATTESTI → validée
- Carlotti Alu : Retenue de garantie suite aux travaux du siège de la ligue → Ce qui est dû doit être réglé. Le CD valide le paiement de la retenue de garantie
- Associu Bastia 92 → Proposition de création d'un espace de mémoire consacré à la catastrophe de Furiani à Clairefontaine

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.